

17/2/1988	Nyamata-Mwogo	'Formation des chefs d' 'équipe de secteur Mwogo'	48	10	480
19/2/1988	Nyamata-Pav Musenyi	'Formation des chefs d' 'équipe de pav Musenyi'	52	10	520
22/2/1988	Nyamata-Gitagata- 'Rushubi-Mbonwa-Nya'	'Supervision des centres' 'd'alphabétisation de gihunika- secteur Nyagihunika'	56	10	560
23/2/1988	Nyamata-Pav Ntara- 'na	'Formation des chefs d' 'équipe'	39	10	390
24/2/1988	Nyamata-Mwogo	'Formation des chefs d' 'équipe'	48	10	480
25/2/1988	Nyamata-Musenyi	Réunion de population	52	10	520
26/2/1988	Nyamata-Mwogo	Réunion de population de secteur Mwogo	48	10	480
Total			925	10	9250

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de neuf mille deux cent cinquante(9.250fr) francs.

Pour approbation
Le Bourgmestre de la
commune KANZENZE
Karinganda Francois

Fait à Kanzenze, le 1/3/1988
Ntaganda Francois

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.F.P.
Ntaganda Francois



Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 1...89...04...04...03...03
Inscrit sous poste ...06... du 4/12/89
Kigali, le 4/12/89
Le Secrétaire au crédit



OP 2327 du 30-12-89

Ntaganda François c/o Comptef KAZI
C/O Gestion des Crédits
MINISTER-KIGALI

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de neuf mille deux cent cinquante francs(9.250fr) pour avoir utilisé sa motocyclette SUZUKI A 100 WA 15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

Dates	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM parcourus	Taux	Total
1/2/ 1988	Nyamata-Rugeyo-Cyeru Musenyi	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Musenyi	52	10	520
3/2/ 1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Mwogo	48	10	480
4/2/ 1988	Nyamata-Mayange-Murama	Supervision activités, des groupes spécifiques de la succursale Maya- nge et Murama	62	10	620
5/2/ 1988	Nyamata-Ntarama-Nyagi hunika	Supervision activités des groupes spécifiques des succursales Ntarama	72	10	720
8/2/ 1988	Nyamata-Cyeru-Kabaha- Kanzenze	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanzenze	42	10	420
9/2/ 1988	Nyamata-Ntarama	Formation des chefs d' équipe de pav Ntarama	39	10	390
10/2/ 1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Mwogo	48	10	480
11/2/ 1988	Nyamata-Murambi-Kagenge Gahwiji -Mayange	Supervision des ce- ntres d'alphabétisati- vation de secteur Maya- nge	54	10	540
12/2/ 1988	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d' équipe de pav Musenyi	52	10	520
15/2/ 1988	Nyamata-Remera-Ngarama Kidudu-Gicaca	Supervision des centré d'alphabétisation de secteur Gicaca	74	10	740
16/2/ 1988	Nyamata-Pav Ntarama	Formation des chefs d' équipe de pav Ntarama	39	10	390

17/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Mwogo	48	10	480
19/2/1988	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d' équipe de pav Musenyi	52	10	520
22/2/1988	Nyamata-Gitagata- Bushubi-Mborwa-Nya gihunika-	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Nyagihunika	56	10	560
23/2/1988	Nyamata-Pav Ntara- ma	Formation des chefs d' équipe	39	10	390
24/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipe	48	10	480
25/2/1988	Nyamata-Musenyi	Réunion de population	52	10	520
26/2/1988	Nyamata-Mwogo	Réunion de population de secteur Mwogo	48	10	480
Total			925	10	9250

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de neuf mille deux cent cinquante(9.250fr) francs.

Pour approbation
Le Bourgmestre de la
commune Kanzenze
Karinganire François



Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

P. - *[Signature]*

Fait à Kanzenze, le 1/3/1988
Ntaganda François

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.F.P.
Ntaganda François

Vu pour... à charge de ...
1. 89.04.04.03.03
Inscrit sous le n° 06 du 4/12/89
Rigali, le 4/12/89

Président du conseil des ministres
[Signature]



Kigali, le

Ntaganda François
C/O Gestion des Crédits
MINISTER-KIGALI

c/o compref KANA 21

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de neuf mille deux cent cinquante francs(9.250fr) pour avoir utilisé sa motocyclette SUZUKI A 100 WA 15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

Dates	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM "parcourus"	Taux	Total
1/2/1988	Nyamata-Rugayo-Cyeru Musenyi	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Musenyi	52	10	520
3/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipes de secteur Mwogo	48	10	480
4/2/1988	Nyamata-Mayange-Murama	Supervision activités, des groupes spécifiques de la succursale Maya- nge et Murama	62	10	620
5/2/1988	Nyamata-Ntarama-Nyagihunika	Supervision activités des groupes spécifiques des succursales Ntarama	72	10	720
8/2/1988	Nyamata-Cyeru-Kabaha-Kanzense	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanzense	42	10	420
9/2/1988	Nyamata-Ntarama	Formation des chefs d' équipe de pav Ntarama	39	10	390
10/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Mwogo	48	10	480
11/2/1988	Nyamata-Murambi-Kagenge Gahwiji -Mayange	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Mayange	54	10	540
12/2/1988	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d' équipe de pav Musenyi	52	10	520
15/2/1988	Nyamata-Renere-Ngarami Kidudu-Gicaca	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Gicaca	74	10	740
16/2/1988	Nyamata-Pav Ntarama	Formation des chefs d' équipe de pav Ntarama	39	10	390

17/2/1988	Nyamata-Nwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Nwogo	48	10	480
19/2/1988	Nyamata-Pav Nusenzi	Formation des chefs d' équipe de pav Nusenzi	52	10	520
21/2/1988	Nyamata-Gitagata- Nshububi-Wiboma-Nya Gihunilim	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Nyunguhum	56	10	560
23/2/1988	Nyamata-Pav Ntare	Formation des chefs d' équipe	39	10	390
24/2/1988	Nyamata-Nwogo	Formation des chefs d' équipe	48	10	480
25/2/1988	Nyamata-Nusenzi	Réunion de population	52	10	520
26/2/1988	Nyamata-Nwogo	Réunion de population de secteur Nwogo	48	10	480
Total			923	10	9230

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de neuf mille deux cent cinquante(9.250Fr) francs.

Pour approbation
Le Bourgmestre de la
commune Kanzenze
Karinganda Primois



Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Pr. *[Signature]*

Fait à Kanzenze, le 1/3/1988
Ntagunda François

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.P.P.
Ntagunda François

Vu pour vérification, approbation, financement
à charge du 1.39.04.04.03.03
Inscrit sous poste, ..., 06, du 4.12.89

Kigali, le 4/12/89
Le Gestionnaire des projets
[Signature]



[Signature]

Kigali, le 13 DEC. 1989

[Signature]

Ntaganda François c/o Comptref KANAZI
 C/O Gestion des Crédits
MINISTERE KIGALI

DECLARATION DE GREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de neuf mille deux cent cinquante francs(9.250fr) pour avoir utilisé sa motocyclette SUZUKI A 100 WA 15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

Dates	Itinéraires	Motifs du déplacement	parcourus	KM		Total
				Taux	Teux	
1/2/1988	Nyamata-Rugeyo-Cyera Musenyi	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Musenyi	52	10	520	
3/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipes de secteur Mwogo	48	10	480	
4/2/1988	Nyamata-Mayange-Murama	Supervision activités, des groupes spécifiques de la succursale Maya- nge et Murama	62	10	620	
5/2/1988	Nyamata-Ntarama-Nyagi hunika	Supervision activités des groupes spécifiques des succursales Ntarama	72	10	720	
8/2/1988	Nyamata-Cyera-Kabaha- Kanzense	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanzense	42	10	420	
9/2/1988	Nyamata-Ntarama	Formation des chefs d' équipes de pav Ntarama	39	10	390	
10/2/1988	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d' équipes de secteur Mwogo	48	10	480	
11/2/1988	Nyamata-Murambi-Kagenge Gahwiji -Mayange	Supervision des cen- tres d'alphabétisati- sation de secteur Mayan- ge	54	10	540	
12/2/1988	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d' équipes de pav Musenyi	52	10	520	
15/2/1988	Nyamata-Renore-Ngarundi Kidudu-Gicaca	Supervision des centré d'alphabétisation de secteur Gicaca	74	10	740	
16/2/1988	Nyamata-Pav Ntarama	Formation des chefs d' équipes de pav Ntarama	39	10	390	

17/2/1988	Miyamata-Kwogo	Formation des chefs d'*				
		*équipe de secours Kwogo	48	10		480
19/2/1988	Miyamata-Pay Ntareyi	Formation des chefs d'				
		*équipe de pay Ntareyi	52	10		520
21/2/1988	Miyamata-Gitagata-	Supervision des centres				
	Ishimbi-Boma-Riv.	d'alphabetisation de	56	10		560
	Gihembo-	societe Miyagihembo				
23/2/1988	Miyamata-Pay Ntareyi	Formation des chefs d'				
	**	*équipe	39	10		390
24/2/1988	Miyamata-Kwogo	Formation des chefs d'				
		*équipe	48	10		480
25/2/1988	Miyamata-Ntareyi	Réunion de population	52	10		520
26/2/1988	Miyamata-Kwogo	Réunion de population	48	10		480
Totale			965	10		9650

Certifié sincère et véritable et auxité à la somme de neuf mille deux cent cinquante(9.250Fr) francs.

Pour approbation
Le Bourgmestre de la
commune Kigali
Kamigendo François



Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Rec *semmwabo*

Mis à Kigali, le 1/3/1988
Ntaganda François

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.G.D.F.P.
Ntaganda François

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 11.89. 04.04.03.03
Inscrit vu le 06. 4/12/89

Kigali, le 4/12/89
Le Gérant des crédits

Ngabo

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 DEC. 1989

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE de l'Intérieur et du
Développement Communal

Budget.....
Exercice
Imputation

R E Q U I S I T O I R E
=====

Le Transporteur .Ntaganda François
résidant à .Kanzenze Préfecture .Kigali
est prié de transporter Mr. Ntaganda François(1)
.Responsable .du C.C.D.F.P. de la commune Kanzenze

Motif du voyage ...raisons de service
se rendant de Nyamataà Divers endroits de la commune Kanzenze
Distance de ..925Km à....10FRW le KM soit. 9250fr

Arrêté à la somme de Neuf mille deux cent cinquante Francs

Fait à Kigalile 27/12/89
Le Gestionnaire des crédits

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 189.04.04.03.03
Inscrit sous date06... du 4/12/89

Kigali, le 4/12/89
Le Gestionnaire des crédits



ORDRE DE MISSION.

Monsieur .. Kapanzi François.....
Fonction .. Responsable des Ecoles de Kanzenze

Est autorisé d'aller à .. Musenyi .. Musenyi ..

Pour .. supervision des centres d'alphabétisation de
Sector Musenyi ..

Date de départ .. 1/2/1988 ..

Date de retour 1/2/1988 ..

Durée de mission .. 3 jours ..

Fait à Kanzenze, le 1/2/1988 ..

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu

Arrivée à .. Musenyi .. le 1/2/1988 ..

Départ de .. Musenyi .. le ..

Arrivée à .. Conseil des Secteur Musenyi ..



EST AUTORISÉ D'ALLER

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... N. Hapaudy ... François

Fonction ... Responsable du .. C.C.D.F.P. Kanzenze.

Est autorisé d'aller à ... Rweru ...

Pour ... Formation des ... chefs d'équipes de bûcher Rwoyo

Date de départ ... 3/2/1988

Date de retour ... 3/2/1988

Durée de mission ... 1 ... Jour

Fait à Kanzenze, le ... 3/2/1988 ...

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire (François)



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ... Rweru ... le ... 3/2/1988

NTPA PMA refusé au stade Etatique

Départ de ... Rweru ... le ... 3/2/1988

ORDRE DE MISSION ..

Monsieur ... Ntayange ... Fonction ...
Fonction ... Responsable du C.C.O.F.P. Kanzenze.

Est autorisé d'aller à ... Ntayange ... Durée ...

Pour ... Inspection des activités des groupes spécifiques
des Securitaires Ntayange à Ntarey

Date de départ ... 4/2/1988 ..

Date de retour ... 4/2/1988

Durée de mission ... 4 Jours ...

Fait à Kanzenze, le ... 4/2/1988 ..

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire Françoise

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ... Ntarey ... le ... 4/2/1988 ..

Départ de ... Ntayange ... Af boldemure

Arrivée à ... Dendille ... le ... 4/2/1988 ..

est autorisé d'aller à ...

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... K. Hapandji ... François.....

Fonction ... Permanente du ... e.c.d.f.p. Kanzenze.

Est autorisé d'aller à ... N.T. Alkema ... Ayapluwury

Pour l'information des activités des groupes spécifiques
des succursales N.T. Alkma et Ayapluwury

Date de départ ... 5.7.21.19.88....

Date de retour ... 5.7.21.19.88....

Durée de mission : 1 ... Jours.....

Visa de l'autorité
responsable où l'agent s'est rendu

Fait à Kanzenze, le ... 5.7.21.19.88....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Arrivée à ...
Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ... Ayapluwury ... 5/2/1988

Nerve Couïres

Départ de ... Couïres de ... Leeben Ayapluwury



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... *Hapandis François*
Fonction ... *Responsable du C.D.P. à Kanzenze*

Est autorisé d'aller à *Biyene Karinganine*

Pour *Supervision des œuvres d'éducation et de lecture*
Kanzenze

Date de départ ... *8/2/1988*

Date de retour *8/2/1988*

Durée de mission *1 mois*

Fait à Kanzenze, le *8/2/1988*

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganine François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à *Kanzenze* le *8/2/1988*

Départ de *N.T.A Biyene* le *8/2/1988*

Arrivée à le

Est autorisé d'aller à

ORDRE DE MISSION

Pour

Monsieur ... N. Tapaudy François

Fonction ... Responsable du ... a.s.d.f. Kanzenze

Est autorisé d'aller à W.T.P.M.B.E.S.

Pour ... Fortification des ... chevaux de ... P.T.P.R.P.R.

Fait à Kanzenze, le 9/2/1988

Date de départ ... 9/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Durée de mission ... 1. Jours

Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est
rendu

Fait à Kanzenze, le ... 9/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Arrivée à le

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à le

Arrivée à ... W.T.P.M.B.E.S. 9/2/1988

Ndellez, Fr. x.

Départ de ... Kanzenze de ... Seine ... W.T.P.M.B.E.S.



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... M. T. A. parandy ... François
Fonction ... Responsable du C.G.A.F.P. Kanzenze

Est autorisé d'aller à ... Nwopo.....

Pour... Fournition des chefs d'équipe de la poste Nwopo

Date de départ ... 10/2/1988.

Date de retour ... 10/2/1988

Durée de mission ... 1 Jour.....

Fait à Kanzenze le ... 10/2/1988.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ... Nwopo..... le ... 10/2/1988

Départ de ... N'Djamena le ~~au bout de 10 jours~~

Arrivée à ... Cau Seille de Sebeni Nwopo

ORDRE DE MISSION

Monsieur ..N. T. Ap. au de... François.....

Fonction ..Responsable..du..C.C.D.F.P..Kanzenze.....

Est autorisé d'aller à ..Kanzenze..Karingaire Nayauge

Pour ..Supervision..des..Centres..d..l'alphabetisation de
Secteur..Nayauge

Date de départ ..11/2/1.9.88.....

Date de retour ..1.3/2/1.9.88.....

Durée de mission ..1..Jours.....

Fait à Kanzenze, le ..11/2/1.9.88....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karingaire François

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ..Nayauge..le ..11/2/1.9.88

Besigzunagi bi j. de mon

Départ de ..Kanzenze de ..Nayauge



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... N. Japau des ... F. de la gareis ...
Fonction : Responsable du ... C.C.D.F. à Käzenzle ...

Est autorisé d'aller à ... Duffelwyl

Pour ... Formation des chefs et épreuve de Paul Nuteney

Date de départ. 12/2/1988.

Date de retour 12/2/1988

Durée de mission 10 jours

Fait à Käzenzle, le 12/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Käzenzle.
Karinganire François



Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est rendu

Arrivée à Duffelwyl le 12/2/1988

Départ de Duffelwyl le

Arrivée à Connellerie de Seben Nuteney

ORDRE DE MISSION

Monsieur Ntayandwa François.....

Fonction de l'expresseur des E.C.D.F.D. Kanzenze.....

Est autorisé d'aller à Kicacy

Pour supervision des Centres d'alphabétisation de secteur
Kicacy

Date de départ 15.7.2./1.9.88.....

Date de retour 15.7.2./1.9.88.....

Durée de mission 1...JOURS.....

Fait à Kanzenze, le 15.7.2./1.9.88.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à Gisenyi le 15.7.2./1.9.88

Ntayandwa François

Départ de Gisenyi le 15.7.2./1.9.88



ORDRE DE MISSION.

Monsieur .. H. Kapan dy Fransois.....
Fonction .. C. p. o. n. s. b. l. e. d u . C. C. D. F. P. K. a. r. c. o. n. k.....

Est autorisé d'aller à .. T. A. U. W. T. A. R. A. S. A.....

Pour.. T. o. r. c. u. s. t. i. o. n. d e s e. t. e. p. h. o. d e l' e. p. u. n. f. e. d. e. P. O. U. W. T. A. R. A. S. A

Date de départ .. 16/2/1928..

Date de retour 16/2/1928..

Durée de mission .. 14 Jours.....

Fait à Kanzenze, le .. 16/2/1928.....

Le Bourgmestre de la Commune Kanzenze
Karinganire Frangois

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à .. Ntarsaung .. le 16/2/1928 ..

Départ de .. Ndelezi .. le .. 16/2/1928 ..

Arrivée à .. Kansibeb. de . festen .. NTABIA DIA ..

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... Ntayandis ... François.....

Fonction ... Responsable du ... C.C.I.F.P. KANZENZE.....

Est autorisé d'aller à ... MUSODO.....

Pour ... F.R. reçue par les chefs d'entreprise de KANZENZE, Musodo

Date de départ ... 17/2/1988.....

Date de retour ... 17/2/1988.....

Durée de mission ... 1 jour.....

Fait à Kanzenze, le ... 17/2/1988....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ... Musodo ... le ... 17/2/1988

NTHAMAROLY RWAHABE KANZENZE
Départ de ... CONSEILLER DÉLEGUE MUSODO



ORDRE DE MISSION.

Monsieur

Ntapaude fransois

Fonction

Responsable du R.E.D.P. Kandenze

Est autorisé d'aller à P.A.V. Ntalemy

Pour l'acquisition des chefs d'épouse de P.A.V. Ntalemy

Date de départ 19/2/1988

Date de retour 19/2/1988

Durée de mission 1 mois

Fait à Kanzenze le 19/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à Ntalemy le 19/2/1988

Départ de Ntalemy le 19/2/1988

Arrivée à Gombeville le 19/2/1988

Est autorisé d'aller à

ORDRE DE MISSION

Pour

Monsieur ... M. Karinganire François.....

Fonction . Responsable des sc. off. de la commune

Est autorisé d'aller à Gisapuhu au village

Pour supervision des centres d'alphabétisation de lecture
Nyaphuamby

Date de départ 22/2/1988.....

Date de retour .. 22/2/1988.....

Durée de mission 1... jour.....

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est rendu

Fait à Kanzenze, le 22/2/1988....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu



Arrivée à Nyaphuamby le 22/2/1988

Nom : Karinganire François

Départ de Nyaphuamby le 22/2/1988

ORDRE DE MISSION.

Monsieur

Fonction

*N. Hayan de, François...
Régisseur des écoles P. C. L. K. A. N. Z. E.*

Est autorisé d'aller àN. T. R. K. A. S. T.

Pour...Formation des chefs d'équipe de P. O. U. W. T. R. A. S. T.

Date de départ. *23/2/1988...*

Date de retour *23/2/1988*

Durée de mission *10 jours....*

Fait à Kanzenze le *23/2/1988.....*

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François



Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est
rendu

Arrivée à *N. T. R. K. A. S. T. le ... 23/2/1988*

Départ de *N. T. R. K. A. S. T. le ... 23/2/1988*

Arrivée à *lesundseiller. de. Sechereza. N. T. R. K. A. S. T.*

est autorisé d'aller à
ORDRE DE MISSION
Pour

Monsieur

Ntagandy François

Fonction Responsable du C.C.D.F.P. KANZENZE

Est autorisé d'aller à RWANDA

Pour Formation des cheftains de secteur Nwogo

Fait à Karinganire, le 24/2/1988

Date de départ 24/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Karinganire

Date de retour 24/2/1988

Durée de mission 10 jours

Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est rendu

Fait à Kanzenze, le 24/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Arrivée à le

Visa de l'autorité

responsable où l'agent

s'est rendu

..... le

Arrivée à RWANDA le 24/2/1988

NTIBARASHYA KURASHA GABETE

Départ de Coopérative des secteur Nwogo



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... François
Fonction : Responsable des C.C.D.F. Kanzenze
Est autorisé d'aller à ... Mwémy
Pour ... Réunion de préparation

Date de départ .. 25/2/1988.

Date de retour . 25/2/1988.

Durée de mission .. 1 Jour ..

Fait à Kanzenze, le . 25/2/1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à . Mwémy! le 25.2.1988 ..

Départ de .. Mwémy le 25.2.1988 ..

Arrivée à . Leopoldville le 25.2.1988 .. Mwémy.

ORDRE DE MISSION

Monsieur Ntapan dy ... frangin's

Fonction . Responsable des ... C.C.D.C.P. Kanzenze

Est autorisé d'aller à Rwanda

Pour .. Recouvrement de la population

Date de départ .. 2.6.2. / 1988

Date de retour .. 2.6.2. / 1988

Durée de mission .. 1 ... Jours

Fait à Kanzenze, le . 2.6.2. / 1988

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à . Rwanda le 2.6.2. / 1988
Ntabasholya Musan et les autres

Départ de ... Concessions de ... le ... 2.6.2. / 1988

15 DEC. 1989

FACTURE N° P0692



N.A.H.V.-Rwanda S.A.R.L.

NIEUWE AFRIKAANSCHE RWANDESE HANDELS - VENNOOTSCHAP

MINADEF

B.P. 498

KIGALI.

B.P. 626 KIGALI

Rép. Rwandaise

Tél.: 75383-75449-75458-75655-76978

75333-75338 (Garage)

Télex: 22539 Runbal - Câble HOLLAND

Banques: Banque Commerciale 180/83

Banque de Kigali 040-0000163-02/RWF

Registre de Commerce: A 106 KIG.

Référence: V/Bon de Cde n°014/89 du 27/11/89

Kigali, le 14 décembre 1989

PEUGEOT - PHILIPS - YANMAR - MASSEY FERGUSON - HONDA - MITSUBISHI

Quantité		Prix unitaire	Prix total
1pce	Groupe électrogène YANMAR, diesel Modèle YTB 10.0S (TF160 x 10KVA) Monophasé, 220V/50Hz. Démarrage manuel, Complet avec pièces de rechange standards et accessoires.	499.000.-	499.000.- RWF =====

OP 2327 du 30-12-89

Nous disons: QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE FRANCS RWANDAIS.

NIEUWE AFRIKAANSCHE RWANDESE HANDELS VENNOOTSCHAP SARL

Pour réception conforme
Kigali, le 14 DEC. 1989

KAYUMBA Cyprien
Cd.
Officier du Service Gestion
des Crédits et Approvisionnements

C. Kayumba
Fr. 499.000
10.79
Pour vérification - approbation
immatriculation à charge du 189-02-04-02-02
Engagement n° 014 du 27/11/89
à l'entame de l'année

KAYUMBA Cyprien
Cd.
Officier du Service Gestion
des Crédits et Approvisionnements

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

Nos factures sont payables au plus tard le 15 du mois suivant celui de la fourniture.

Passé ce délai, le montant de la facture portera intérêt au profit de la Société sur la base de 14% sans préjudice aux moyens usuels de recouvrement. Tous litiges pouvant naître de la présente facture sont de la compétence exclusive du tribunal de Kigali. Au cas où le fournisseur devrait poursuivre en justice le paiement de la présente facture, son montant sera majoré de 20% à titre de clause pénale.



N.A.H.V.-Rwanda S.A.R.L.

NIEUWE AFRIKAANSCHE RWANDESE HANDELS - VENNOOTSCHAP

MINADEF

B.P. 498

KIGALI.

B.P. 626 KIGALI
 Rép. Rwandaise
 Tél.: 75383-75449-75458-75655-76978
 75333-75338 (Garage)
 Télex: 22539 Runbal - Câble HOLLAND
 Banques: Banque Commerciale 180/83
 Banque de Kigali 040-0000163-02/RWF
 Registre de Commerce: A 106 KIG.

Référence: V/Bon de Cde n°014/89 du 27/11/89

Kigali, le 14 décembre 1989

PEUGEOT - PHILIPS - YANMAR - MASSEY FERGUSON - HONDA - MITSUBISHI

Quantité		Prix unitaire	Prix total
1pce	Groupe électrogène YANMAR, diesel Modèle YT8 10.0S (TF160 x 10KVA) Monophasé, 220V/50Hz. Démarrage manuel, Complet avec pièces de rechange standards et accessoires.	499.000.-	499.000.-RWF.
	Nous disons: QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE FRANCS RWANDAIS.		

Pour réception conforme
Kigali, le 14 DEC. 1989

KAYUMBA Cyprien
Cdt
Officier du Service Gestion
des Crédits et Approvisionnements

Fr. 499.000
80.89
Pour vérification, approbation et
imputation à charge du 1-09-02-01-02-02
Engagement n° 014 du 27/11/89
à l'instigation des crédits.

KAYUMBA Cyprien
Cdt
Officier du Service Gestion
des Crédits et Approvisionnements

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

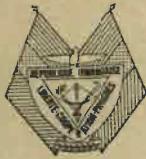
factures sont payables au plus tard le 15 du mois suivant celui de la fourniture.

Le délai, le montant de la facture portera intérêt au profit de la Société sur la base de 14% sans préjudice aux moyens usuels de recouvrement.

Les pouvoirs naître de la présente facture sont de la compétence exclusive du tribunal de Kigali. Au cas où le fournisseur devrait

en justice le paiement de la présente facture, son montant sera majoré de 20% à titre de clause pénale.

REPUBLICHE RWANDAISE



Secr &

Date 27/11/89
Vu pour approbation
Col BUREGEYA B.
Comptes ESM

Unité

ESM

BON DE COMMANDE N° 014/89

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

ESM, BP 498 Kigali Budget 1.89 Article 02.04 Littera 02.02
FOURNISSEUR N. A. H. V A LIVRER A ESM

300 — Imprimerie de l'A.R. n° 1989/37

Référence	Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Prix total
	1 pce	Groupe électrogène YANMAR, diesel Modèle YTB 10.0S (TF 160 x 10 KVA) Monophasé, 220 V / 50 Hz. Démarrage manuel, complet avec pièces de rechange Standards et accessoires	499.000	499.000 F
		CERTIAIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE FRANCS RWANDAISE.		499.000 F

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 14 Novembre 1989

Visa du Service du Budget et du Contrôle.

TOTAL

499.000 F

Inscrit fiche Mod. 1 Poste n° 074 du 27/11/89

K. R. 27/11/89
Le Col. RUSATIKA
Secrétaire Général
Le Secr. Gestionnaire des Crédits



N.A.H.V. - RWANDA

B.P. 626 KIGALI
Tél.: 75383 - 75449 - 75458 - 75655
Tél.: 75333 - 75338 Garage

BORDEREAU D'EXPÉDITION

Nº 31316

Kigali, le 14.12.1989
Destinataire: MINADEF BP 498 Kigali
Ref 3323-9401

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	1	groupe électrogène yanmar柴 diesel YTB 10 KVA	

Enlevé par

Camion :

Chauffeur:

Reçu les marchandises

en bon état,

Le destinataire,

*Sgt. Général
Général*

Ntaganda François c/o Comptef Kanazi

C/O Gestion des crédits

~~MINISTERE DE L'INTERIEUR~~

15 DEC 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de Onze mille quatre cent cinquante(11.450fr) francs pour avoir utilisé sa motocyclette: SUZUKI A 100 WA15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

DATES	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM parcourus	TAUX	TOTAL
1/9/1987	Nyamata-Ntarama-Kagasa-Karu tabana-Mwogo	Formation des chefs d'équipe à Ntarama et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Mwogo	89	10	890
2/9/1987	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d'équipe	48	10	480
3/9/1987	Nyamata-Kidudu-Kavumu-Migina-Ngrama-Gicaca	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Gicaca	79	10	790
4/9/1987	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d'équipe de pav Musenyi	52	10	520
7/9/1987	Nyamata-Mayange-Iwakibirizi Gacucu-Kavumu-Huyenzi	Formation des chefs d'équipe à Mayange et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Muynzi	73	10	730
9/9/1987	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo	48	10	480
10/9/1987	Nyamata-Nyarunazi-Kagoma-Nganwa-Rusekera-Kibungo	Supervision des centres alphabétisation de secteur Kibungo	71	10	710
11/9/1987	Nyamata-Pav Mayange et Rusekera gara-Mayange -Maranyundo	Formation des chefs d'équipe de pav Mayange et supervision des centres alphabétisation de secteur Maranyundo	68	10	680
15/9/1987	Nyamata-Ntarama-Kanazi-Kaguru Gitwe	Formation des chefs d'équipe de pav Ntarama et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanazi	69	10	690
16/9/1987	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo	48	10	480
17/9/1987	Nyamata-Kinyovi-Rurama-Mugomerero-Kabuye-Rurindo	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Rurindo	89	10	890
18/9/1987	Nyamata-Pav Musenyi	Formation des chefs d'équipe de pav Musenyi	52	10	520

Dates	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM parcourus	Taux	Total
22/9/1987	Nyamata-Ntarama-Kiyogoma Rutukura-Murama	Formation des chefs d'équipe de Pav Ntarama et supervision des centres d'alphabétisation des secteurs Murama	75 ✓	10	750 ✓
23/9/1987	Nyamata-Mwogo-Nyakwibe-reka-Kayenzi-Nyabivumu-Kayumba	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo et supervision des centres d'alphabétisation des secteurs Kayumba	70 ✓	10	700 ✓
24/9/1987	Nyamata-Nyirarukobwa-Kabaha-Rwangara-Kuruge-nge-Karumuna-Nyamabuye Kanzenze	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanzenze	86 ✓	10	860 ✓
26/9/1987	Nyamata-Nyagihunika-Rugendo-Kijuri-Kigarama-Nyagasagara-Musenyi	Formation des chefs d'équipe de secteur Nyagihunika et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Musenyi	80 ✓	10	800 ✓
30/9/1987	Nyamata-Mwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo	48 ✓	10	480 ✓
TOTAL			1145	10	11450

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de Onze mille quatre cent cinquante (11.450f) francs

Pour approbation
Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Fait à Kanzenze, le 14/10/1987
Ntaganda François

Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.F.P. de la commune Kanzenze
Ntaganda François

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 189.04.04.0303
Inscrit sous poste 05 du 4/12/89
Kigali, le 4/12/89
Gestionnaire des crédits



OP 2327 du 30-12-89

Ntaganda François
c/o Gestion des crédits
~~FINANCEUR RAGALI~~

Cp Comptef KANAZI

DECLARATION DE CRÉDIT

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de Onze mille quatre cent cinquante (11.450fr) francs pour avoir utilisé sa motocyclette: SUZUKI A 100 MA15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

DATES	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM parcourus	TAUX	TOTAL
1/9/1987	Nyamata-Ntarara-Kagasa-Karusi Nyabana-Nwogo	Formation des chefs d'équipe à Ntarara et supervision des centres d'alphanétisation de secteur sur Nwogo	89	10	890
2/9/1987	Nyamata-Nwogo	Formation des chefs d'équipe	48	10	480
3/9/1987	Nyamata-Kidulu-Kavumu-Ngindi Nyagoma-Gicaca	Supervision des centres d'alphanétisation de secteur Gicaca	79	10	790
4/9/1987	Nyamata-Pav Busenyi	Formation des chefs d'équipe de pav Busenyi	52	10	520
7/9/1987	Nyamata-Mayange-Rwakibirizi Gacucu-Kavumu-Nyenyi	Formation des chefs d'équipe à Mayange et supervision des centres d'alphanétisation de secteur Nyenyi	73	10	730
9/9/1987	Nyamata-Nwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Nwogo	48	10	480
10/9/1987	Nyamata-Nyanza-Kagoma Ngenwa-Kibekera-Kibungo	Supervision des centres d'alphanétisation de secteur Kibungo	71	10	710
11/9/1987	Nyamata-Pav Mayange et Bugesera Nyanyinge - Maranyundo	Formation des chefs d'équipe de pav Mayange et supervision des centres d'alphanétisation de secteur Maranyundo	68	10	680
15/9/1987	Nyamata-Ntarara-Kanazi-Kagoma Gitwe	Formation des chefs d'équipe de pav Ntarara et supervision des centres d'alphanétisation de secteur Kanazi	69	10	690
16/9/1987	Nyamata-Nwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Nwogo	48	10	480
17/9/1987	Nyamata-Minyovi-Burama-Njugo Kibuye-Rurindo	Supervision des centres d'alphanétisation de secteur Rurindo	89	10	890
18/9/1987	Nyamata-Pav Busenyi	Formation des chefs d'équipe de pav Busenyi	52	10	520

Date	Itinéraires	Motifs du déplacement	KM parcourus	Taux	Total
22/9/1987	Nyamata-Ntarana-Kiyogona Rutukuru-Ntumama	Formation des chefs d'équipe de Pav Ntarana et supervision des centres d'alphabétisation des secteur Ntumama	75	10	750
23/9/1987	Nyamata-Iwogo-Nyalvibere Rwema-Kayenzi-Nyabivumu Nyusaba	Formation des chefs d'équipe de secteur Iwogo et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Nyusaba	70	10	700
24/9/1987	Nyamata-Nyirazukobwa Kabaha-Rwagara-Kurugo Nge-Tarumuna-Nyamabuye Kanzense	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kanzense	86	10	860
28/9/1987	Nyamata-Nyagihunika-Ru goye-Kijuri-NIgaranya Nyagassagara-Nusenyi	Formation des chefs d'équipe de secteur Nyagi et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Nusenyi	80	10	800
30/9/1987	Nyamata-Iwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Iwogo	48	10	480
TOTAL			1145	10	11450

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de Quatre mille quatre cent cinquante(11.450fr) francs

Pour approbation
Le Bourgmestre de la commune Kanzense
Karinvalire Jean-Claire

Fait à Kanzense, le 14/10/1987
Ntaganda François

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.P.P de la commune Kanzense
Ntaganda François

Pour accord de paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du A. 89.04.04.03.03
Inscrit sous poste 05 dit 4.12.89

Kigali, le 24/12/89
Le Gouverneur de province
Duxius



Ntaganda François
c/o Gestion des crédits
MINISTERE DU GOUVERNEMENT

c/o Comptef KANAZI

DECLARATION DE CHARGE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de seize mille quatre cent cinquante (16.450frs) francs pour avoir utilisé sa motocyclette SUZUKI A 100 MA15.55 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

DATES	ITINÉRAIRES	MOTIFS DU DÉPLACEMENT	KM PAR COURSUS	TAUX	TOTAL
1/9/1987	Miyamato-Itarama-Kagasa-Karuzi	Formation des chefs d'équipe à Miyamato et supervision des centres d'alphabétisation de secteur sur Nturogo	89	10	890
2/9/1987	Miyamato-Nturogo	Formation des chefs d'équipe	48	10	480
3/9/1987	Miyamato-Kigutu-Kayumba-Migi-Musaga-Gicaca	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Gicaca	79	10	790
4/9/1987	Miyamato-Pov Rusenyi	Formation des chefs d'équipe de pov Rusenyi	52	10	520
7/9/1987	Miyamato-Nyange-Bwakibirizi-Gacaca-Kayumba-Nyonyani	Formation des chefs d'équipe à Nyange et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Nyonyani	73	10	730
9/9/1987	Miyamato-Nturogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Nturogo	48	10	480
10/9/1987	Miyamato-Nyazunazi-Kagoma-Ntumwa-Esokora-Kibungo	Supervision des centres alphabétisation de secteur sur Ntumwa	71	10	710
11/9/1987	Miyamato-Pov Nyange et Bwakibirizi-Nyanga-Nyonyane-Ntaryunda	Formation des chefs d'équipe de pov Nyange et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Ntaryunda	68	10	680
13/9/1987	Miyamato-Itarama-Karuzi-Kagasa	Formation des chefs d'équipe de pov Itarama et supervision des centres d'alphabétisation de secteur Karuzi	69	10	690
16/9/1987	Miyamato-Nturogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Nturogo	48	10	480
17/9/1987	Miyamato-Kinyovu-Rubana-Nturogo-Kabuye-Rurindo	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Rurindo	89	10	890
18/9/1987	Miyamato-Pov Rusenyi	Formation des chefs d'équipe de pov Rusenyi	52	10	520

Dates	Itinéraires	Motifs du déplacement	101 parcourus	Taux	Total
22/9/1987	Nyamata-Ntarana-Kiyogome Ntarana-Vurama	Formation des chefs d' équipe de secteur Ntarana et supervision des centres d'alphabetisation des secteur Vurama	75	10	750
23/9/1987	Nyamata-Iwogo-Nyalasibwa Iwogo-Kayenzi-Nyabivumu Nyarusiba	Formation des chefs d' équipe de secteur Iwogo et supervision des centres d'alphabetisation de secteur Kayenzi	70	10	700
24/9/1987	Nyamata-Nyiramukobwa- Kobaha-Bungoma-Kurugwa- Iwogo-Karuzime-Nyamabuye Kenzese	Supervision des centres d'alphabetisation de secteur Kenzese	86	10	860
25/9/1987	Nyamata-Nyagihunika-Bu- goyo-Kiguri-Kigarama- Nyagashagara-Msenyi	Formation des chefs d' équipe de secteur Nyagi- hunika et supervision des centres d'alphabeti- sation de secteur Bu- goyi	80	10	800
30/9/1987	Nyamata-Iwogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Iwogo	40	10	400
			1145	10	11450

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de Onze mille quatre cent cinquante(11.450Fr)
francs

Pour approbation
Le Bourgmestre de la commune Kenzese
Kuringenzi, Ambato



Réit à Kigali, le 14/10/1987
Ntaganda François

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.C.D.P.P de la commune Kenzese
Ntaganda François

Pour accord de paiement
La Direction de l'Intérieur
et du Développement Communal

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 1. 89.04.04.03.03
Inscrit sous poste 05 du 4/12/89

Kigali, le 4/12/89
Le Gestionnaire des crédits
Detumba



Ntaganda François
C/o Gestion des crédits
~~MINISTERE DE L'INTERIEUR~~

C/o Comptef KANA 21

DECLARATION DE CRÉDITS

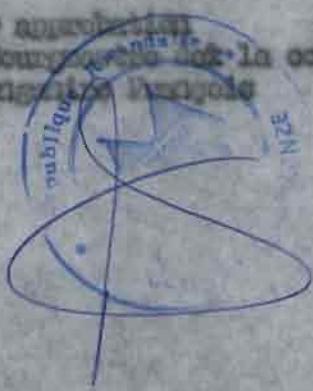
Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Direction Générale de la Formation Permanente, doit à Monsieur Ntaganda François la somme de trois mille quatre cent cinquante(3.450fr) francs pour avoir utilisé un motocyclette: SUZUKI A 100 MA15.33 au service suivant dates, itinéraires, motifs et taux ci-après:

DATE	ITINÉRAIRE	MOTIF DU DÉPLACEMENT	KM PAR COURS	TAUX	TOTAL
1/9/1987	Gikondo-Kitarama-Kagame-Kibizi	Formation des chefs d'équipe à l'equipe de 100 km	89	10	890
	Kitarama-Mwogo	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur sur Mwogo			
2/9/1987	Gikondo-Mwogo	Formation des chefs d'équipe	48	10	480
3/9/1987	Gikondo-Kibizi-Kavumu-Ligi- Kigoma-Gicaca	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Gicaca	79	10	790
4/9/1987	Gikondo-Pav. Musenyi	Formation des chefs d'équipe de pav. Musenyi	52	10	520
7/9/1987	Gikondo-Kayange-Burubirizi Gicaca-Kavumu-Huyonzi	Formation des chefs d'équipe à l'equipe de 100 km Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Burubirizi	75	10	750
9/9/1987	Gikondo-Mwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo	48	10	480
10/9/1987	Gikondo-Kyarengani-Kagame- Kigoma-Busukuru-Kibungo	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kibungo	71	10	710
11/9/1987	Gikondo-Pav. Kayange et Hugo- Kigoma-Mwogo-Karyundo	Formation des chefs d'équipe de pav. Kayange et Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Karyundo	68	10	680
15/9/1987	Gikondo-Kitarama-Kibizi-Kagame	Formation des chefs d'équipe de pav. Kitarama Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kibizi	69	10	690
16/9/1987	Gikondo-Mwogo	Formation des chefs d'équipe de secteur Mwogo	48	10	480
17/9/1987	Gikondo-Kinyovu-Kurama-Hugo- Kigoma-Kaluye-Karindo	Supervision des centres d'alphabétisation de secteur Kurindo	89	10	890
18/9/1987	Gikondo-Pav. Musenyi	Formation des chefs d'équipe de pav. Musenyi	52	10	520

Date	Itinéraires	Buts du déplacement	POI parcourus	Taux	Total
22/9/1987	Nyamata-Ntarara-Kiyogone Nyabuhanga-Turama	Formation des chefs d' équipe de l'av Ntarara et supervision des centres d'alphanumerisation des secteur Turama	75	10	750
23/9/1987	Nyamata-Wogo-Nyabivumba Nyayumba	Formation des chefs d' équipe de secteur Wogo et supervision des centres d'alphanumerisation des secteur Nyayumba	70	10	700
24/9/1987	Nyamata-Nyirazakobwa- Nyabaha-Ntigarama-Kurugo- Ngo-Nzaramba-Nyamabuye Kenzene	Supervision des centres d'alphanumerisation des secteur Nzaramba	86	10	860
25/9/1987	Nyamata-Nyagihunika-Etu- Nyayo-Eki Juki-Ntagambo- Nyaganagana-Usetyi	Formation des chefs d' équipe de secteur Nyagi- hunika et supervision des centres d'alphanumi- ration de secteur Nuse- tyi	80	10	800
30/9/1987	Nyamata-Wogo	Formation des chefs d' équipe de secteur Wogo	48	10	480
			1145	10	11450

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de Quatre mille quatre cent cinquante (4.450 Frs)

Pour approbation
Le Directeur Général de la commune Kensene
Enseignement primaire
Rwanda



Pour accord du paiement
Le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal

Écrit à Kigali, le 14/10/1987
Ntaganda François

François Ntaganda

Pour l'exécution conforme
Le Responsable du C.G.D.P.P de la commune Kensene
Ntaganda François

François Ntaganda

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 1. 89.04.04.0303
Inscrit sous poste05.. du 4.12.89

Kigali, le 4.12.89

Le Gérant de cette

Denis

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

DES FINANCES

Kigali, le 13 DEC. 1989

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE de l'Intérieur et du
Développement Communal

Budget.....
Exercice
Imputation

R E Q U I S I T O I R E
=====

Le Transporteur Ntaganda François.....
résidant à Kanzenze..... Préfecture Kigali.....
est prié de transporter Mr. Ntaganda François.....(1)
Responsable du C.C.D.F.P. de la commune Kanzenze.....
Motif du voyage Raisons de service.....
se rendant de Nyamata..... à Divera endroits de la commune Kanzenze
Distance de 1145..... Km à 10..... FRW le KM soit 11450fr
Arrêté à la somme de Onze mille quatre cent cinquante francs

Fait à Kigali..... le 21/12/89.
Le Gestionnaire des crédits

Vu pour vérification, approuvé par l'Inspection
à charge de 1. B. 04. 04. 03. 03
Inscrit sous poste 05 du 4/12/89

Kigali, le 21/12/89
Le Gestionnaire des crédits
[Signature]



ORDRE DE MISSION

Monsieur .. N.TAPENABY... François.....

Fonction .. Responsable des C.C.D.S. de la commune de Kanzenze

Est autorisé d'aller à .. W.TA.PA.BA.. K.A.GABA.. K.B.RU.TOBWA ..
Mwogo

Pour Formation des chefs d'établissement et supervision
sur les centres d'alphabétisation de lecture Mwogo

Date de départ .. 1/9/1987 ..

Date de retour .. 6/9/1987 ..

Durée de mission .. 1..Jours.....

Fait à Kanzenze, le .. 1/9/1987 ..

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à .. Butogga .. le 1/9/1987

Départ de le ..

Wlabareaby A.M.
Centrailler de lecture Mwogo

ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... *N. Karinganire François*
Fonction : *Responsable de la commune de Kanzenze*

Est autorisé d'aller à ... *Bwogo*
Pour ... *Fournir des sols pour l'épernay*

Date de départ ... *2/9/1987* ..

Date de retour ... *2/9/1987* ..

Durée de mission ... *1 Jour*

Fait à Kanzenze, le ... *2/9/1987*

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ... *Bwogo* le ... *2/9/87* *à la bâche*

Départ de ... *N. Karinganire François*

Arrivée à ... *Cessabé* le ... *2/9/87* *à la bâche*

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... Ntaganzu François

Fonction .. Responsable des C.E.D.F.P. Kanzenze

Est autorisé d'aller à Kizindu - Kanzenze - Région Ngororé - Gicacy

Pour Supervision des Centres d'alphabétisation de secteur
Gicacy

Date de départ .. 3/9/1987

Date de retour .. 3/9/1987

Durée de mission .. 1 Jour

Fait à Kanzenze, le .. 3/9/1987

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karingamire François



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à Gicacy le 3/9/1987

Conseiller de secteur Gicacy

Départ de Ntaganzu Wayeziba

ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... Ntayana des. François
Fonction ... Photographe des. e.a. D.t.b. Kanzenze

Est autorisé d'aller à ... P.A.N. Dukuyi

Pour... Transformation des. s. b. f. d. à l'arrivee de l'auto Busungi

Date de départ... 4/9/1887.

Date de retour . 16/9/1887.

Durée de mission . 10 Jours.

Fait à Kanzenze, le ... 4/9/1887

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ... Dukuyi:....le ... 4/9/1887. *A. M. Feury*

Départ de ... Gisenyi le feb 1888. *Feury*

Arrivée à ... Musanze le feb 1888. *Feury*

Est autorisé d'aller à

ORDRE DE MISSION

Demande

Monsieur ..N.Tapandy...francis.....

Fonction ...R.P.Pourable.de...c.s.D.F.P.Kanzenze.....

Est autorisé d'aller à ..P.A.N.Meyanga..Kwakwakwakwaka -
Karyen

Pour ..Formation.des..chefs..des..espace..de..bok..Meyanga et
Supervision des centres d'alphabetisation de lecteur Meyang.

Date de départ ..7/9/1987.....

Date de retour ..7/9/1987.....

Durée de mission ..1.Jour.....

Fait à Kanzenze, le 7/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire Francois



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à Dungerezi ..7/9/1987

Bureau des lecteurs Meyang.

Départ de P.A.N.Meyanga ..9/9/1987

ORDRE DE MISSION.

Monsieur Ntayagazire François.....
Fonction Responsable du C.R.D.K. Kanzenze.....

Est autorisé d'aller àMwogo.....

Pour...Formation des chefs d'entreprise de Kanzenze. Mwogo

Date de départ... 9/9/1987..

Date de retour 9/9/1987

Durée de mission 10 Jours..

Fait à Kanzenze, le 9/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à Mwogo.....le 9/9/1987 échelle

Départ de Kanzenze.....Mwogo

Arrivée àNTABMURUYA Kanzenze

Est autorisé d'aller à
ORDRE DE MISSION

Pour

Monsieur N. Agandy Francois.....

Fonction Le Président du C.C.D.F.P. de Kanzenze....

Est autorisé d'aller à Alparius. Kibungo - Uganda. Rue de Ferry
la bungo

Pour Supervision des centres d'alphabétisation de l'école
Kibungo

Fait à Kanzenze, le

Date de départ .. 10/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune
Kanzenze Date de retour .. 10/9/1987.....

Durée de mission .. 10 jours.....

Visa de l'autorité

Responsable où l'agent s'est
rendu

Fait à Kanzenze, le .. 10/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Kariganire Francois

Arrivée à

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à

le .. 10/9/1987.....



Arrivée à

le .. 10/9/1987.....

ORDRE DE MISSION.

Monsieur N.T. Ap. analys. fransois.....
Fonction Professeur à l'école Q.C. D.F.P. Kanzenze

Est autorisé d'aller à Karyange-Kanzenze

Pour former des chefs de l'école de P.W. Karyange et supervision des cours d'alphabétisation de lecteur Norvégien des

Date de départ . 16/9/1987 ..

Date de retour . 14/9/1987

Durée de mission 1 Jour

Fait à Kanzenze le . 14/9/1987

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karingaire Francois

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à Karyange.....le 14/9/1987

Départ de Karyange.....le 14/9/1987

Arrivée àle

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... N. T. K. A. P. A. N. D. Y. F. R. A. N. C. O. S.

Fonction ... R. E. P. O. U. R. A. B. L. E. D. U. C. C. D. F. P. K. A. N. Z. E. N. Z. E.

Est autorisé d'aller à N. T. K. A. N. D. Y. F. R. A. N. C. O. S.

Pour ... F. O. R. M. I. T. I. O. N. D. E. S. C. H. E. F. S. D. I. S. C. E. P. I. F. E. S. O. H. P. R. U. N. T. R. E. N. S. E. S. et l'ap-
plication des centres d'alphabetisation de l'école K. A. N. Z. E. N. Z. E.

Date de départ ... 15.7.9 / 19.8.7

Date de retour ... 6.8.9 / 19.8.7

Durée de mission ... 1.306.0.

Fait à Kanzenze, le ... 15.7.9 / 19.8.7

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganine Francois

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ... N. T. K. A. N. D. Y. F. R. A. N. C. O. S. le 15.7.9 / 19.8.7

Conseiller de l'école ... M. T. M. A. D. A. S.

Départ de ... N. T. K. A. N. D. Y. F. R. A. N. C. O. S. le 15.7.9 / 19.8.7



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ..N.T.B.B.W.DA.....fransois.....
Fonction ..Responsable du...C.C.D.F.P..Kanzenze

Est autorisé d'aller à ...DURAGO.....

Pour..Formation des chfs..d'epenfe..de..Sector Rwezo

Date de départ ..6/9/1987

Date de retour ..16/9/1987

Durée de mission ..10 days

Fait à Kanzenze, le ..16/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire Francois



Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu

Arrivée à ..DURAGO.....le 16/9/1987. ~~échoué~~

Départ de ..DURAGO.....le ..Sector Rwezo

Arrivée àle

ORDRE DE MISSION

Monsieur ...N.Tayamaly...Bouen...

Fonction ...Responsable du...et...D.F.P...K...au...enze....

Est autorisé d'aller à ...Kuyani...Kucaw...Nufomera...Kabuye-
Pour ...Les...f...n...s...n...d...s...C...e...v...e...t...n...g... et...alphab...l...s...c...d...s...n...e...le...lecteur
Rurindos

Date de départ ..17/9/1987.....

Date de retour ..17/9/1987.....

Durée de mission ..7...Jours.....

Fait à Kanzenze, le ..17/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karinganire François

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ...Rurindos... le ...17/9/1987
Conseiller des Lecteurs Rurindos

Départ de ...Rafingi... le ...17/9/1987



ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... N. Apaendy ... François ...
Fonction : Responsable du C.C.D.F.P. Karinganire
Est autorisé d'aller à ... P.A.V. Ndjeng ...
Pour ... Renseignement des chefs et expressif ...

Date de départ ... 18/9/1987
Date de retour ... 18/9/1987

Durée de mission ... 1 jour ...

Fait à Kanzenze, le ... 18/9/1987 ...

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ... P.M. Ndjeng ... le ... 18/9/1987
Départ de ... Gersuiller de Techere ... Ndjeng ...
Arrivée à ... M. Musumba ... fel. lucien

ORDRE DE MISSION

Monsieur ..W.Lapandry... François.....

Fonction ..Responsable du C.R.D.F.P. de Karzenze..

Est autorisé d'aller à W.Karzenze-Lifegauw-Lubitsch-Krusen

Pour l'acquisition des chfs. et l'émission de P.M. et T.B. et faire
rentrer des centres d'alphabetisation de Seelwer Kurzwey

Date de départ ..2.2./.9./.1.9.8.7....

Date de retour ..2.2./.9./.6.9.8.7....

Durée de mission ..1..Jour.....

Fait à Karzenze, le ..22./.9./.1.9.8.7..

Le Bourgmestre de la commune Karzenze

Karingalire François



Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ..Krusen.. le ..2.2./.9./.1.9.8.7

Départ de ..Krusen.. le ..2.2./.9./.1.9.8.7
Centrale de Seelwer Kurzwey

ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... N. Tapanayi. François
Fonction ... Responsable du C.A.D.P. Kazinge

Est autorisé d'aller à ... Kazinge. Kazinge. Kazinge.
Pour ... faire des études d'économie des denrées. Kirogo et
Superior centre d'alphabetisation de Kazinge Kazinge

Date de départ. 23/9/1987

Date de retour . 23/9/1987

Durée de mission 1 mois

Fait à Kanzenze, le 23/9/1987.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire François



Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu

Arrivée à ... Kirogo le 23/9/1987 ~~établi~~

Départ de ... Kirogo le 23/9/1987

Arrivée à N. Tapanayi. François

ORDRE DE MISSION

Monsieur ... Nt. Karinganire Francois

Fonction ... L'espouse de ... Dr. C.C.A.F.P. à Kanzenze

Est autorisé d'aller à ... Nyamashabana - Kavumayi - Nyamashabana -
Kurupenge - Karumunuy - Nyamashabana -
Pour ... superviser les centres d'alphabétisation de l'école
Kanzenze

Date de départ ... 24/9/1987

Date de retour ... 24/9/1987

Durée de mission ... 10 jours

Fait à Kanzenze, le ... 24/9/1987

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

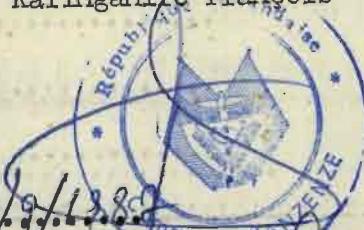
Karinganire Francois

Visa de l'autorité
responsable où l'agent
s'est rendu

Arrivée à ... Kanzenze ... le 24/9/1987

Oe au seiller des lettres ... Kanzenze

Départ de Nt. Karinganire ... le 24/9/1987



ORDRE DE MISSION.

Monsieur

Fonction

Est autorisé d'aller à ~~Myapluwiru~~ Lugeya Kijessi Kigarampa
Pour ~~l'exploration des chemins de communication et l'exposition des entrées d'alphalte à la direction de l'Etat~~ Musenyi

Date de départ .. 2.8.9.1.8.87

Date de retour . 2.8.9.1.8.87

Durée de mission .. 10.0.8.87

Fait à Kanzenze, le 2.8.9.1.8.87.....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze
Karinganire Francois

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu



Arrivée à ~~Myapluwiru~~ le 2.8.9.1.8.87

Départ de ~~Kanzenze~~ le 2.8.9.1.8.87

Arrivée à

Est autorisé d'aller à
ORDRE DE MISSION
POUR

Monsieur ... N. T. A. K. A. S. L. Y. ... fr. au r. e. s. i.

Fonction ... R e s p o u s a b l e .. d e .. C o h . D . F . P . .. K a n z e n z e

Est autorisé d'aller à ... K a n z e n z e ..

Pour ... F o r m u l a t i o n . d e s . c h e f s . d e . s p e c i p . d e . k e t e n P r o g

Fait à Karingaire, le ... 30.9./19.8.7....
Date de départ ... 30.9./19.8.7....

Le Bourgmestre de la commune Karingaire
Date de retour ... 30.9./19.8.7....

Durée de mission ... 10. Jours

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est
rendu

Fait à Kanzenze, le ... 30.9./19.8.7....

Le Bourgmestre de la commune Kanzenze

Karingaire François

Arrivée à ... le

Visa de l'autorité
Responsable où l'agent s'est rendu



Arrivée à ... le ... 30.9.72 ...

N. T. A. K. A. S. L. Y. ... fr. au r. e. s. i.

Départ de ... le ... 30.9.72 ...

Muoya